1720 mai

Lettres de noblesse en faveur de Claude Jean Baptiste ~~Colbert~~ Dodart, premier médecin du roi.

Louis par la grace de Dieu, roy de France et de Navarre, ~~salut~~ tous présens et à venir salut. Le titre de la noblesse ayant toujours été considéré comme la plus haute récompense de la vertu, les roix nos prédecesseurs ne l'ont accordé qu'à ceux de leurs sujets qui l'avoient mérité dans les emplois militaires ou à ceux qui avoient rendu des services considérables à leurs personnes, à l'Etat, et au public, par l'étude des sciences ou dans l'exercice des arts, et d'autant qu'entre les sciences on doit distinguer celle qui a pour objet la conservation de la vie et de la santé, qui est de tous les biens le plus précieux; cet honneur semble destiné à ceux que leurs veilles et leur application à nous servir et le public ont signalé dans la profession de la médecine. Dans cet esprit, considérant que le feu sieur Denis Dodart, docteur régent de la faculté de médecine à Paris et de notre académie des sciences, l'a pratiqué au moins quarante ans auprès des princes de notre sang, dans notre Cour, dans le public, et avec une attention particulière pour les pauvres, qu'il n'est pas moins connu par ses ouvrages académiques que par les éloges de plusieurs sçavans, et qu'ayant transmis ses talens avec sa probité à notre amé et féal conseiller en nos Conseils d'Etat et privé, le sieur Claude Jean Baptiste Dodart, son fils, docteur régent dans la même faculté, lequel après avoir été plusieurs années médecin ordinaire de notre maison, chargé par le feu roy de servir près de deffunts nos frère et soeur, le Roy et la reine d'Angleterre, et successivement été dans la suite employé en qualité de premier médecin de notre oncle le duc d'Orléans, près des ducs de Bretagne, nos frères, près le Dauphin notre père, et toujours auprès de nous en qualité de médecin consultant, et qu'ayant dans ces differens emplois donné des preuves de sa capacité, expérience

zele et sagesse, nous luy avions confié le soin de notre santé en l'honorant de la charge de notre premier médecin, de celles de notre conseiller d'etat et de surintendant des eaux minérales et medicinales de France, et voulant témoigner tant à luy qu'à sa postérité, la satisfaction que nous avons de ses services et le récompenser d'une manière convenable, à ces causes et autres à ce nous mouvans, de l'avis de notre tres cher et très amé oncle, le duc d'Orléans, petit fils de France, régent, et de notre grace spéciale, pleine puissance et autorité royale, nous avons annobli et par ces présentes signées de notre main annoblissons le sieur Claude Jean Baptiste Dodart, ses enfans et descendans nez et à naistre en loyal mariage . . . .

Donné à Paris, au mois de may l'an de grace mil sept cents vingt et de notre regne le cinquieme, et sur le repli par le Roy, le duc d'Orleans, régent, présent, Phelypeaux Visa. M. R. de Voyer d'Argenson, pour lettres de noblesse à Claude Jean Baptiste Dodart, signé Phelypeaux et scellées du grand sceau de cire verte en lacs de soye rouge et verte

Registrées . . . . à Paris en Parlement le dixieme juillet mil sept cent vingt.

Archives Nationales, X[1B] 9014

